



Juin 2025

de la **SÉCURITÉ** et de la **SANTÉ** au **TRAVAIL**

[illegible]

Michel Bianco
Jean-Louis Vayssière

Avoir un emploi, faire un travail : deux facettes d'une même réalité qui ne peuvent être traitées séparément.

En juin 2022, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) a ajouté « un milieu de travail sûr et salubre » aux principes et droits fondamentaux au travail, reconnaissant ainsi l'impact des conditions de travail sur la santé et la sécurité des travailleurs(es), dans tous les aspects liés au travail.

Les courts témoignages ont été recueillis sur le terrain nous ont permis de donner la parole au travail et aux travailleurs et travailleuses pour qu'ils expriment directement les contraintes de leur travail réel et leurs effets sur leur santé et leur sécurité.

Activité, conditions et résultat du travail sont les facettes d'une même dignité. Celle de la réalisation personnelle, de la reconnaissance collective, gages de cohésion sociale. Le travail peut être formidable. Il peut être aussi blessant et parfois mortel. Le travail devient ainsi un enjeu considérable de l'équilibre sociétal qui dépasse le simple fait d'avoir ou de ne pas avoir un emploi.

La défense de l'emploi doit nécessairement parler du travail, de son contenu, de la manière dont il est organisé. Force est de constater que le travail est souvent absent en entreprise. La montée des risques professionnels en est une traduction à laquelle chacun est confronté qui demande la mise en place dans les entreprises et la société d'une véritable culture de la prévention, portée par les salariés et leurs représentants, sous quatre dimensions :

- ♦ La reconnaissance des **responsabilités** (notamment l'obligation juridique de résultat de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail),
- ♦ La promotion d'**actions de prévention** qui combattent prioritairement les risques à la **source**, en supprimant leurs causes,
- ♦ La mise en place de **démarches d'évaluation des risques professionnels** qui s'appuient sur les **situations réelles de travail**, le renforcement des **moyens** qui y sont consacrés notamment en Inspection et médecine du travail, et des lieux d'expressions sur le travail,
- ♦ La **sensibilisation** des jeunes et des citoyens et citoyennes aux enjeux de santé et de sécurité au travail avant, pendant et après la vie professionnelle.

Il s'agit de révéler ce que sont les causes structurelles des tensions physiques et psychiques, c'est-à-dire ce qui se joue dans le travail, dans son organisation, dans les contraintes qu'il impose, dans les rétributions qu'il procure ou ne procure pas.

- ♦ Pourquoi et comment **l'organisation du travail** permet-elle de développer -ou d'éviter, ou de prévenir- des relations de tensions dans le travail qui se traduisent par la montée des risques professionnels en entreprise ?
- ♦ Pourquoi et comment apparaissent les **conflits** de logiques, de valeurs, de sens... ?
- ♦ Pourquoi et comment la souffrance au travail, les TMS, sont-ils des révélateurs de **dysfonctionnements** qui dépassent le simple conflit interpersonnel ?
- ♦ Pourquoi et comment les accidents du travail mettent en lumière la **responsabilité** de l'employeur.

Cette démarche permet de **sortir des impasses de l'individualisation** qui met le travail hors de cause et qui renvoie les origines de la souffrance et des accidents à des causes individuelles : la « faiblesse » des salariés, leurs « problèmes personnels », leur « étourderie et leur négligence »...

Il est nécessaire aussi d'anticiper les effets du travail, au-delà de l'activité professionnelle. En prenant des dispositions organisationnelles pendant l'activité pour éviter des effets différés au-delà de leur vie professionnelle, liés aux conditions de leur travail en activité.

Construire des actions effectives de prévention nécessite donc non seulement :

- ♦ d'établir un inventaire des facteurs qui interviennent dans l'explication de ces risques,
- ♦ mais aussi d'identifier comment se combinent ces facteurs,
- ♦ et comment de cette combinaison résulte la souffrance physique ou psychique qui se traduit par une pression excessive, des ressources insuffisantes pour faire face aux exigences de l'organisation, un temps de récupération insuffisant, une fatigue musculaire, des accidents de travail, pendant et après la vie active...